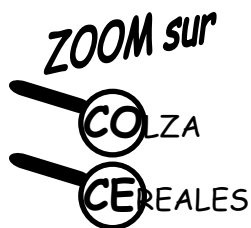


Info.pl@ine

N° 457 – 20 mars 2013 – 6 pages



Vol charançons de la tige en cours

Raisonnement régulateur

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade C2 début d'élongation à D1 boutons accolés)

✓ Charançons de la tige

Le vol de charançons de la tige du colza est en cours, il est réalisé à 30 %. En effet, les conditions climatiques de la première semaine de mars ont été favorables aux captures de charançons de la tige du colza.

Depuis la semaine dernière, les conditions climatiques se sont dégradées (baisse des températures, neige et pluies) et n'étaient pas favorables à l'activité du ravageur.

Cependant, le modèle proPlant du CETIOM, à la date du 20 mars 2013, considère que les conditions météo rendraient possibles les premières pontes à partir de vendredi 22 mars (station de Melun). Comme 90 % des parcelles se situent dans la période à risque (Source BSV), la vigilance doit être de rigueur.

➤ Le temps actuel ne permet pas d'intervenir dans les parcelles avec présence de charançons de la tige du colza, mais dès le retour d'un temps plus sec et une remontée des températures, vous aurez un délai de 4 à 5 jours pour intervenir.

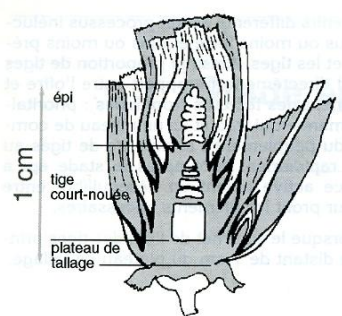
➤ Produits utilisables : CYTHRINE L 0,25 l/ha, MAGEOS MD 0,05 l/ha, KARATE ZEON 0,075 l/ha...

BLE (début tallage à fin tallage)

✓ Comment observer le stade épi 1 cm ?

- Isoler le maître brin du pied en éliminant les talles.
- Couper les racines à la base de la tige.
- Fendre la tige dans le sens de la longueur.
- Mesurer la **distance entre la pointe de l'épi et la base du plateau de tallage**.
- Répéter cette opération sur une dizaine de pieds et faire la moyenne.

Attention, on observe souvent un faux nœud en dessous duquel la tige peut être creuse ; il convient de se méfier de ce phénomène qui conduit à anticiper le stade de façon trompeuse et gênante pour l'application notamment des régulateurs. Ce faux nœud peut souvent s'observer dans le cas de semis trop profonds.



Stade épi 1 cm, source ARVALIS

✓ Prévisions de stade épi 1 cm

Selon les modèles de prévisions de stades, le stade épi 1 cm est attendu la semaine prochaine pour les semis de début octobre et la semaine suivante pour les autres semis plus tardifs de fin octobre-début novembre (Source BSV).

REGULATEURS SUR BLE

A noter que l'efficacité des régulateurs est surtout dépendante des conditions météo des jours suivant l'application, de ce fait :

- A employer par temps poussant, sur une culture en bon état
- A éviter s'il y a de fortes amplitudes thermiques (15-20° C)
- Nécessité de 2 heures sans pluie

De plus, ces précautions permettent d'éviter tout risque de phytotoxicité et ceci d'autant plus si on les mélange avec des fongicides. Ci-dessous, retrouvez le détail des conditions de températures requises pour l'emploi des substances de croissance (Source ARVALIS) :

	Le jour du traitement		Pendant les 3 jours suivants	
	T° Mini	T° requise au minimum	T° maxi à ne pas dépasser	T° moyenne
Cycocel C5	> -1°	≥ +10°	+20°	+10°
Cyter	> -1°	≥ +6°	+20°	+8°
Cycocel CL 2000	> -1°	≥ +6°	+20°	+8°
Terpal	> +2°	≥ +12°	+20°	+12°
Ethéverse	> +2°	≥ +14°	+22°	+14°
Moddus	> +2°	≥ +10°	+18°	+10°
Médax Top	> +2°	≥ +8°	+25°	+8°

Les 3 critères principaux à prendre en compte pour raisonner vos régulateurs sont : la sensibilité variétale, la densité de végétation en sortie d'hiver et la nutrition azotée.

La grille suivante proposée par ARVALIS permet d'évaluer le risque verse sur votre parcelle et de définir le programme régulateur à mettre en place.

Grille de risque verse		Note BTH	Note OH	Votre parcelle
Variétés ①	peu sensible	0	2	
	moyennement sensible	3	4	
	sensible	6	7	
	très sensible			
+				
Fumure azotée ②	risque d'excès d'alimentation azotée	3		
	bonne maîtrise de la dose bilan	0		
+				
Densité de végétation et vigueur ③	peuplement élevé et fort tallage	4		
	peuplement normal	2		
	peuplement limitant et/ou faible tallage	0		
Note globale =				

① La sensibilité variétale (Source ARVALIS)

Références	Les plus résistants			Nouveautés
		(CALABRO)	NUCLEO	SY EPSON
		(HYTECK)	(OREGRAIN)	(SOLVEIG)
		ALLEZ Y	(CELLULE)	OXEBO
TRAPEZ	CHEVRON	FLUOR	RAZZANO	ROCHFORD
PREMIO	ALTIGO	(FAIRPLAY)	JB DIEGO	(RONSARD)
EXPERT	APACHE	MUSIK	(HYXPRESS)	(SY MOISSON)
	BERMUDE	(BERGAMO)	(HYXTRA)	(LYRIK)
SELEKT	ADAGIO	SAINT EX	SY MATTIS	(NOBLESKO)
	AUBUSSON	ACCROC	(RUBISKO)	
GRAINDOR	ALIXAN	(LAURIER)	SCENARIO	
SOISSONS	AREZZO	BRENTANO	HYBERY	KARILLON
SOLLARIO	SCOR	ARKEOS	(ARTDECO)	PAKITO
	EUCLIDE	CROISADE	(ORCAS)	PIERROT
ILLICO	Hystar	ADHOC	(BONIFACIO)	(FANION)
		(ASCOTT)	SOKAL	(WAXIMUM)
GONCOURT	BOREGAR	ALIGATOR	(TOBAK)	
	BAROK	(INOX)	(ODYSSEE)	(MOSKITO)
SOLEHIO	HYSUN			

() : à confirmer
Source : essais pluriannuels, 27 en 2012

② La nutrition azotée

La baisse des doses d'apports azotés au tallage au profit d'apports courants montaison conduit aussi à une baisse du risque. Les apports trop précoces (dès le 10 février) favorisent la verse et la pression maladie.

③ La densité de végétation

Les semis précoces peuvent présenter de fortes densités de végétation malgré un réel arrêt de végétation hivernal.

➤ Programme en fonction de la grille de risque

Risque de verse	Fin tallage	Epi 0,5 cm	Epi 1 cm	Epi 1,5 cm	1 nœud	2 nœuds	IFT
< ou = 3 : très faible variété peu sensible, terre superficielle, faible peuplement	Pas de régulateur						0
4, 5, ou 6 : faible à moyen variété sensible sans autre facteur aggravant ou variété peu sensible mais avec des facteurs aggravants	2 l de C3 ou C5 ⁽¹⁾						0,75 à 1
	CYCOCEL CL 2000, MONDIUM à 2 l ou CYTER 1,5 l						0,8
						MODDUS 0,4 l	0,8
7, 8 ou 9 : élevé variété sensible avec un facteur aggravant	1,5 à 2 l de C3 ou C5 ⁽¹⁾		1,5 l de C3 ou C5 ⁽¹⁾				1,5 à 1,75
						MODDUS 0,3 à 0,4 l	0,6-0,8
						MEDAX TOP 0,8 l	0,8
10 et plus : très élevé variété sensible avec plusieurs facteurs aggravants	2 l de C3 ou C5 ⁽¹⁾				MODDUS 0,3 l ou MEDAX TOP 0,6 l		1,6

(1) Il existe plusieurs produits commerciaux possibles pour du C3 (chlorure de chlorocholine 460 g/l) et du C5 (chlorméquat chlorure 460 g/l + chlorure de choline).

Exemples de C3 : BREF C, CONTREVERSE, COURTEPAILLE, COURTEX T, TYRAN...

Exemples de C5 : BARCLAY STANDUP C5, CYCOCEL C5 BASF, C5 FLEX...

REGULATEURS ORGE D'HIVER-ESOURGEON

Les causes de la verse sur orge d'hiver sont identiques à celles du blé. Cependant, la végétation de cette espèce est souvent très dense au début de la montaison, ce qui la rend plus sensible à la verse que le blé.

① La sensibilité variétale

Les orges à 2 rangs sont plus sensibles aux excès d'activité de certains régulateurs, notamment en ce qui concerne la réduction de hauteur, mais aussi parfois du calibrage (MODDUS). En conditions de stress, les 2 rangs doivent recevoir des doses réduites de 10 à 20 % pour limiter cette réduction de hauteur. (Source ARVALIS).



② La nutrition azotée

La base de la lutte contre la verse reste la maîtrise de la fertilisation azotée, en particulier du premier apport.

③ La densité de végétation

La maîtrise de la densité en orge d'hiver est primordiale.

➤ Programme en fonction de la grille de risque (ci-dessus)

Les applications d'ETHEVERSE à l'approche de la sortie des barbes permettent de réduire la casse du col de l'épi (col de cygne) et restent incontournables.

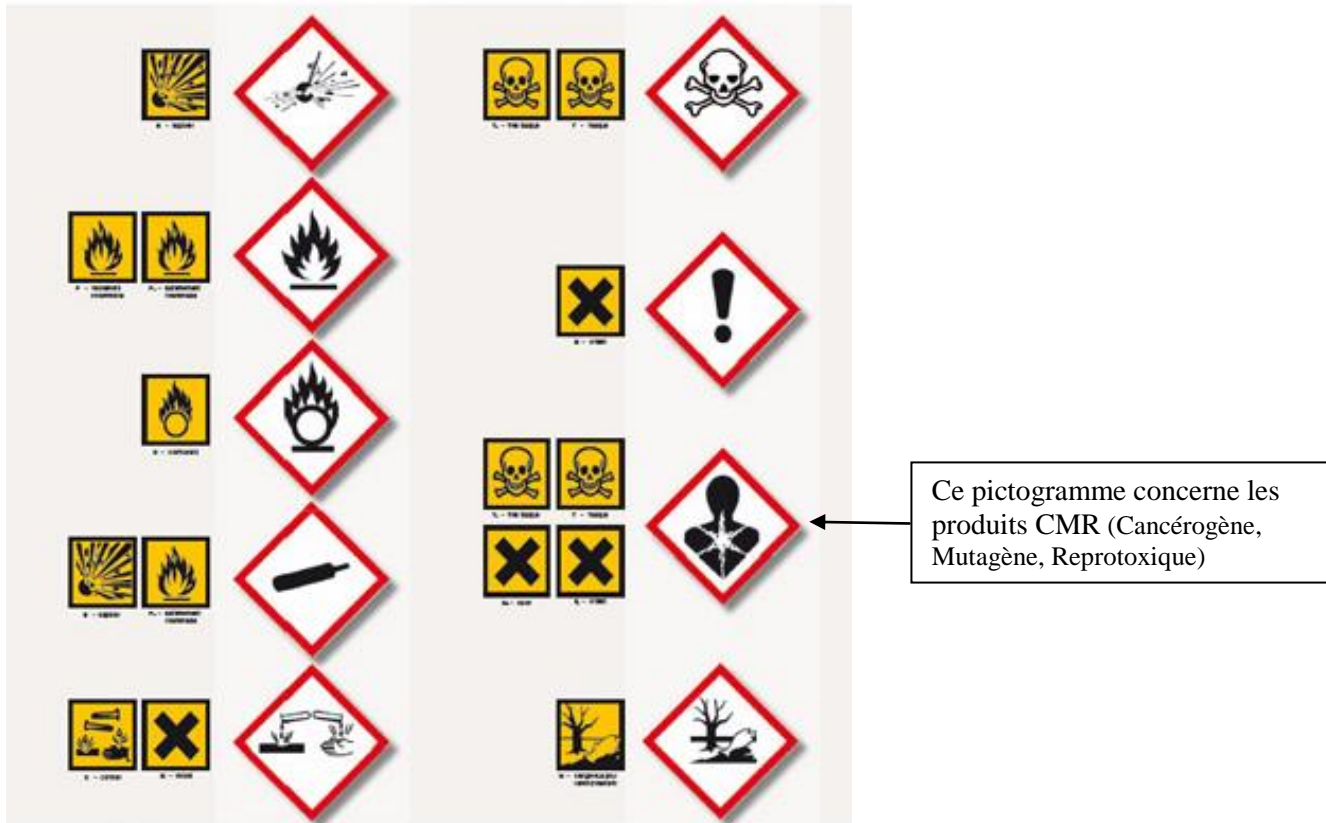
Risque de verse	Programme	IFT
< ou = 2 : très faible	Pas de régulateur	0
De 3 à 7 : moyen à élevé	de 1 nœud à sortie des barbes : ETHEVERSE 1 l	0,66
	de 1 nœud à sortie des barbes : TERPAL 2,5 l	1
> ou = 8 : très élevé	au stade 1 à 2 nœuds : TERPAL 1,5 l puis au stade dernière feuille sortie des barbes : ETHEVERSE 0,4 l	0,9

Ces conseils sont basés sur les observations de début de semaine effectués par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'Agriculture 77 et le Bulletin de Santé du Végétal Ile-de-France n° 4 du 19 mars 2013. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du département de Seine-et-Marne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine N° 440 à N° 447 ou sur le site e-phy du ministère de l'agriculture. <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. Lire attentivement l'étiquette des produits utilisés.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

PHRASES DE RISQUES ET LOCAL DE STOCKAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La signalétique présente sur les étiquettes (pictogrammes) change. Ce changement sera définitif au 1^{er} janvier 2015. Les pictogrammes carrés sur fond orange deviennent losange sur fond blanc.



La codification des phrases de risque est modifiée : R 40 devient H 351 comme indiqué dans le tableau de correspondance ci-dessous.

Ancienne phrase de risque	Nouvelle phrase de risque
R 10 : Inflammable	H 224, H 225, H 226
R 20 : Nocif par inhalation	H 332 : Nocif par inhalation
R 21 : Nocif par contact avec la peau	H 312 : Nocif par contact cutané
R 22 : Nocif en cas d'ingestion	H 302 : Nocif en cas d'ingestion
R 23 : Toxique par inhalation	H 331 : Toxique par inhalation
R 24 : Toxique par contact avec la peau	H 311 : Toxique par contact cutané
R 25 : Toxique en cas d'ingestion	H 301 : Toxique en cas d'ingestion
R 34 : Provoque des brûlures	H 314 : Provoque de graves brûlures de la peau
R 35 : Provoque de graves brûlures	
R 36 : Irritant pour les yeux	H 319 : Provoque une sévère irritation des yeux
R 37 : Irritant pour les voies respiratoires	H 335 : Peut irriter les voies respiratoires
R 38 : Irritant pour la peau	H315 : Provoque une irritation cutanée
R 39 : Danger d'effets irréversibles très graves	H 370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes
R 40 : Effets cancérigènes suspectés	H351 : Susceptible de provoquer le cancer
R 41 : Risques de lésions oculaires graves	H 318 : Provoque des lésions oculaires graves
R 42 : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation	H 334 : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
R 43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau	H 317 : Peut provoquer une allergie cutanée

Ancienne phrase de risque	Nouvelle phrase de risque
R 48 : Risques d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée	H 373 : Risque d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques	H 410 : Très toxique pour les organismes aquatiques
R 51 : Toxique pour les organismes aquatiques	H 411 : Toxique pour les organismes aquatiques
R 53 : Peut entraîner des effets à long terme pour l'environnement aquatique	H 413 : Entraîne des effets à long terme
R 58 : Peut entraîner des effets à long terme pour l'environnement	Supprimé
R 60 : Risque d'altération de la fertilité	H 306F : Peut nuire à la fertilité
R 61 : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant	H 360D : Peut nuire au fœtus
R 62 : Risque possible d'altération de la fertilité	H 361fd : Susceptible de nuire à la fertilité et au fœtus
R 63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant	
R 64 : Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel	H 362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel
R 65 : Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion	H 304 : Peut-être mortel en cas d'ingestion ou de pénétration dans les voies respiratoires
R 68 : Possibilités d'effets irréversibles	H 341 : Susceptible d'induire des anomalies génétiques H 371 : Risque présumé d'effets graves pour les organismes

Les produits CMR doivent être rangés à part : sur votre étagère dédiée aux fongicides, les produits CMR devront être placés sur un niveau différent des produits non CMR.

Les produits corrosifs doivent être placés dans une rétention qui permette de récupérer les liquides.

Tableau des produits qui peuvent être mélangés entre eux en fonction des phrases de risque présentes sur les étiquettes.

	R40- H351	R48- H373	R68- H341 H371	R62- H361	R63- H361	R64- H362
R 40 - H351		Oui		Oui	Oui	Oui
R 48 - H373	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui
R 68 - H341 H371		Oui		Oui	Oui	Oui
R 62 - H361	Oui	Oui	Oui			
R 63 - H361	Oui	Oui	Oui			
R 64 - H362	Oui	Oui	Oui			

 Non autorisé	 Autorisé
---	---